

AVIS N° 072 - 2021 / BRVM / DG

Mercredi 12 mai 2021, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché qu'en cas de décision de l'Etat de Côte d'Ivoire déclarant le **mercredi 12 mai 2021 férié, en raison de l'Aïd El Fitr**, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date, conformément à l'Avis N°213-2020/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2021.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 11 mai 2021

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE